

VAR | 83

- Dossier d'inscription recyclage PSE1 -

Date formation : **Jeudi 11 Mars 2021**

Lieu de la Formation : **BASE NAUTIQUE DE HYERES – 12 Avenue du Docteur Robin – Port Saint-Pierre – 83 400 - HYERES**

Responsable de la Formation : **Didier REYMONET** (Instructeur National de Secourisme)

Référent CODEP 83 : **Pierre TRAPE** (Président du Comité Départemental 83)

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....
.....

Code Postal :

Ville :

Date de Naissance :

Téléphone Domicile : Téléphone Mobile :

Adresse @mail :

Numéro de Licence FFESSM :

Niveau FFESSM : E1 - E2 - E3 - E4

Nom du Club : Numéro du Club :

CONDITIONS DE CANDIDATURE :

- Etre titulaire d'une licence FFESSM en cours de validité (**copie à transmettre**) ;
- Etre encadrant dans un club ou une SCA affiliée à la FFESSM ;
- Etre titulaire du PSE1 ou équivalent. (**copie du diplôme à transmettre**).

Tous ces documents devront être envoyés par mail avant le début de la formation, et les originaux présentés au début de stage.

Le coût de la formation fixé à 70 €, comprend :

- Les cours théoriques en salle ;
- Les frais pédagogiques et administratifs.

Le règlement est à effectuer par chèque, à l'ordre de : CODEP 83 FFESSM.

Modalités d'inscription

Transmettre par mail à l'adresse: president@ffessm-var.fr

- La fiche d'inscription dûment complétée ;
- Les pièces (à transmettre) demandées ci-dessus.

Transmettre par courrier:

- La fiche d'inscription dûment complétée ;
- Le chèque du montant indiqué à l'adresse suivante:

Pierre TRAPE
Comité Départemental du Var - FFESSM
1286 Chemin de la Cibonne
83220 - LE PRADET

L'inscription au stage ne sera prise en compte qu'après réception de l'ensemble des documents demandés.

Seront acceptés en priorité les licenciés du CODEP 83.

La liste des candidats sera établie dans l'ordre d'arrivée des dossiers d'inscription « complets ».

Date limite d'inscription :

envoi du dossier avant le 1^{er} Mars 2021.

Confirmation d'inscription : un mail de convocation vous sera envoyé.